



Alma, le 15 décembre 2010

Madame Anne-Marie Parent
Présidente Projet AP50 – Rio Tinto Alcan
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10
Québec, Québec, G1R 6A6

Objet: Conférence de presse de Rio Tinto Alcan du 14 décembre 2010

Madame Parent,

Cette lettre est une réaction à la conférence de presse organisée par Rio Tinto Alcan en date du 14 décembre dernier à Saguenay. Lors de celle-ci, comme plusieurs personnalités de marque étaient présentes, il allait de soi que la multinationale allait procéder à une annonce d'importance. Comme nous venions de déposer notre mémoire concernant le projet AP50, notre organisme croyait que le but de cette conférence de presse était de procéder au lancement officiel de la construction de cette usine. Ainsi, nous avons été surpris de constater que RTA allait amorcer les travaux de construction non pas l'usine AP50 projetée, mais plutôt d'une usine utilisant la technologie AP60.

Notre organisme est songeur devant une telle annonce, car nous venions tout juste de déposer nos recommandations concernant un projet utilisant la technologie AP50, les audiences ont porté sur ce projet AP50, les études d'impact sont liées à cette technologie et donc, en résumé, l'ensemble de la démarche et les informations du projet soumis aux audiences publiques concernaient la technologie AP50. Jamais il n'a été question, au cours de tout ce processus, de la technologie AP60.

À première vue, le CREDD se questionne à savoir si le processus devra être réamorcé, car le projet sur lequel le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement s'est penché n'est pas celui qui a fait l'objet d'une annonce le 14 décembre. En ce sens, le CREDD croit qu'une recommandation du BAPE au ministre pour un projet qui n'a pas été soumis à son analyse peut difficilement être envisagée.

De plus, le Conseil régional de l'environnement et du développement durable du Saguenay-Lac-Saint-Jean croit que Rio Tinto Alcan agit de façon irrespectueuse à l'égard de l'ensemble des intervenants qui y ont participé à l'exercice en procédant à une annonce d'importance certes, mais qui s'inscrit dans un processus que est toujours en cours, car les travaux du BAPE ne sont pas arrivés à terme en ce qui concerne ce dossier.

Nous tenions à apporter nos préoccupations à votre attention, madame la Présidente.

Veillez agréer, Madame Parent, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Michel Lavoie
Directeur général